Ministère des Finances 2007-05031/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 18 juillet 2006
2006-034

Le nouveau gouvernement du Canada annule en totalité la dette du Cameroun

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement annulera la dette de 221 millions de dollars de la République du Cameroun, un pays d'Afrique centrale ayant une population d'environ 17 millions d'habitants.

« Le remboursement de leurs dettes prive d'espoir les pays les plus pauvres du monde en les empêchant de profiter des occasions d'investir dans la mise en valeur de leur potentiel », a déclaré le ministre. « Une fois libéré de sa dette, le Cameroun pourra se concentrer sur ses priorités actuelles, et non plus sur ses obligations passées. »

Depuis 1999, le Cameroun a réduit les remboursements annuels de sa dette de 35 %. En même temps, grâce aux économies ainsi réalisées et à une croissance plus forte, ses dépenses pour des priorités d'ordre social comme la santé et l'éducation ont connu une augmentation phénoménale de plus de 120 %, pour atteindre 320 millions de dollars par année.

Le Cameroun est le 12^{e} pays à remplir toutes les exigences de l'Initiative canadienne d'allégement de la dette. Dans le cadre de cette initiative, le Canada annulera des dettes totalisant plus de 1,1 milliard de dollars, une fois que tous les pays admissibles auront achevé le processus. La décision d'annuler la dette du Cameroun fait suite aux progrès récents des réformes économiques dans ce pays, surtout pour ce qui est de lutter contre la corruption et d'améliorer l'établissement et la mise en œuvre des budgets.

Le Cameroun est aussi admissible à l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM), qui lui procurera un allégement additionnel de 1,3 milliard de dollars américains en éliminant ses dettes envers la Banque mondiale et les autres créanciers multilatéraux. Le Canada a contribué à la création de l'IADM, qui permettra d'éliminer les dettes de plus de 50 milliards de dollars américains que les pays les plus pauvres du monde ont contractées envers les créanciers multilatéraux.

La mesure annoncée aujourd'hui n'est qu'un engagement parmi bien d'autres que prend le nouveau gouvernement du Canada pour aider vraiment les pauvres du monde entier. Ainsi, dans le budget de 2006, le gouvernement s'est engagé à doubler l'aide internationale d'ici 2010-2011 par rapport aux niveaux de 2001-2002. Le budget de 2006 prévoyait aussi une somme additionnelle de 320 millions de dollars pour des initiatives comme le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Eric Richer
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

Nathalie Gauthier
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp